



BROCHURE
SOFEPADI

Ensemble, protégeons
et défendons les droits
des femmes et des filles
en RDC.



PRÉSENTATION DE SOFEPADI

SOFEPADI (Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral) est une organisation engagée dans la lutte pour l'autonomisation des femmes et la promotion de la paix en République Démocratique du Congo (RDC). Depuis notre création en avril 2000, elle efforce de répondre aux besoins criants des zones en conflit et de soutenir les survivantes de violences sexuelles et basées sur le genre.

SOFEPADI est constituée en vertu de la loi numéro 004/2001 qui organise les asbl et établissement d'utilité publique en RDC. Elle dispose d'une personnalité juridique publiée sous l'arrêté ministérielle numéro 201/CAB/MINJ/2006 du 23 juin 2006.

VISION



La SOFEPADI vise un Congo où la mère et la fille ont dans la société les mêmes chances d'accès aux droits de base que l'homme

MISSION



La SOFEPADI œuvre pour la promotion et la défense des droits spécifiques des femmes et des filles

NOS VALEURS



Les Valeurs de la SOFEPADI sont : Neutralité et la Tolérance face à la multitude culturelle et ethnique de notre pays. Nous contribuons à la promotion du Respect du genre. Nous sommes caractérisés par la Serviabilité, l'Humilité, la disponibilité et la Réponse à une demande.

LA SOFEPADI ET LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ONT UNE HISTOIRE DE PLUS **DE 24 ANS.**

2000

La SOFEPADI a officiellement commencé ses activités en République démocratique du Congo. Elle mène des campagnes de sensibilisation auprès des personnes déplacées suite à la guerre en Ituri. Ces campagnes portent sur l'importance de l'hygiène, de l'accès aux vaccins et de la nutrition.

2003

SOFEPADI se concentre sur la lutte contre les violences sexuelles dans les provinces du Nord-Kivu et de l'ancienne province Orientale. Elle œuvre également pour la recherche de la paix, la participation politique des femmes, la construction d'un mouvement féminin fort, l'assistance humanitaire et le plaidoyer auprès des décideurs locaux et internationaux.

2005

La SOFEPADI a commencé à fournir un accompagnement juridique aux victimes de violences sexuelles, les orientant vers des structures médicales au Nord-Kivu et vers Médecins Sans Frontières (MSF) dans les régions de Bunia.

2010

Suite à une collaboration fructueuse dans la lutte contre les violences sexuelles et l'impunité, MSF/SUISSE a légué le centre médical à la SOFEPADI afin de continuer à accueillir les victimes de violences sexuelles pour une prise en charge holistique.

2013

Début des interventions humanitaires aux déplacés à Bunia et Beni. Extension des activités de plaidoyer à Kinshasa

2017

À la suite d'efforts réussis de collecte de fonds et de construction, la SOFEPADI a célébré l'inauguration de son nouveau centre médical, baptisé "Karibuni Wa Mama", une expression qui signifie chaleureusement "bienvenue aux mamans". Cette nouvelle installation médicale représente un accomplissement majeur pour l'organisation. Elle offre désormais une gamme complète de services de santé, mettant l'accent sur la prévention de la stigmatisation et le respect de la confidentialité des survivantes de viol.

LA SOFEPADI ET LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ONT UNE HISTOIRE DE PLUS **DE 24 ANS.**

2018

Le centre médical propose des services via des cliniques mobiles pour rapprocher les soins médicaux, les services maternels et post-violence des communautés touchées par la guerre. Cette approche assure un accès aux soins dans des zones affectées par les conflits où les personnes ne peuvent pas se rendre au centre médical en raison de l'insécurité.

2024

La SOFEPADI élargit ses activités à 10 provinces en RDC : Ituri, Nord-Kivu, Tanganyika, Kasai, Haut Uélé, Haut Katanga, Maindomba, Kongo central, Tshopo et Kinshasa, en réponse aux crises humanitaires.

2023

La SOFEPADI a construit, équipé et inauguré le bâtiment abritant la salle de chirurgie pour la réparation des fistules et autres cas de chirurgie en Ituri.

RÉSULTATS RÉCENTS DE LA SOFEPADI (2023)

13 558

Survivant(e)s des violences basées sur le genre ont été accompagné(e)s, dont 368 hommes et garçons et 13 190 femmes et filles.

7 172

Survivant(e)s de violences basées sur le genre ont bénéficié d'un accompagnement psychologique.

2 218

Cas de survivantes ont été accompagnés dans les 72 heures.

798

Survivantes et personnes vulnérables ont été réinsérées sur le plan socio-économique.

252

Survivants(e)s ont bénéficié de la réinsertion scolaire.

RÉSULTATS RÉCENTS DE LA SOFEPADI (2023)

244 629

Personnes, dont 102 907 femmes, 50 092 hommes, 55 857 filles et 35 773 garçons, ont été sensibilisées à la prévention des violences basées sur le genre, au référencement des cas et à la cohabitation pacifique.

1 338

Bénéficiaires, comprenant des éleveurs, des agriculteurs et des jeunes en situation de besoins spécifiques, ont amélioré leurs revenus après avoir participé à des associations agricoles, à des programmes d'appui à la vente (AVEC) et à l'apprentissage des métiers.

20 624

Personnes ont été sensibilisées aux thèmes de la santé sexuelle et reproductive (SSR), parmi lesquelles 1 829 ont eu accès aux soins, dont 428 sont des hommes.



NOS INTERVENTIONS

1. PRISE EN CHARGE HOLISTIQUE DES SURVIVANTES

La SOFEPADI offre une prise en charge globale aux victimes de violences sexuelles, en veillant à leurs besoins médicaux, psychologiques, juridiques, économiques et éducatifs. L'organisation s'engage également dans la sensibilisation communautaire et la prévention des violences basées sur le genre.

Grâce à ses efforts, SOFEPADI contribue à la guérison des survivantes, à leur réintégration dans la société et à la promotion d'un environnement sûr et respectueux pour tous.





PRISE EN CHARGE MÉDICALE

SOFEPADI offre une prise en charge médicale complète aux victimes de violences sexuelles. L'organisation assure le transport des victimes vers les centres médicaux et prend en charge leur hébergement et leur alimentation pendant leur séjour.

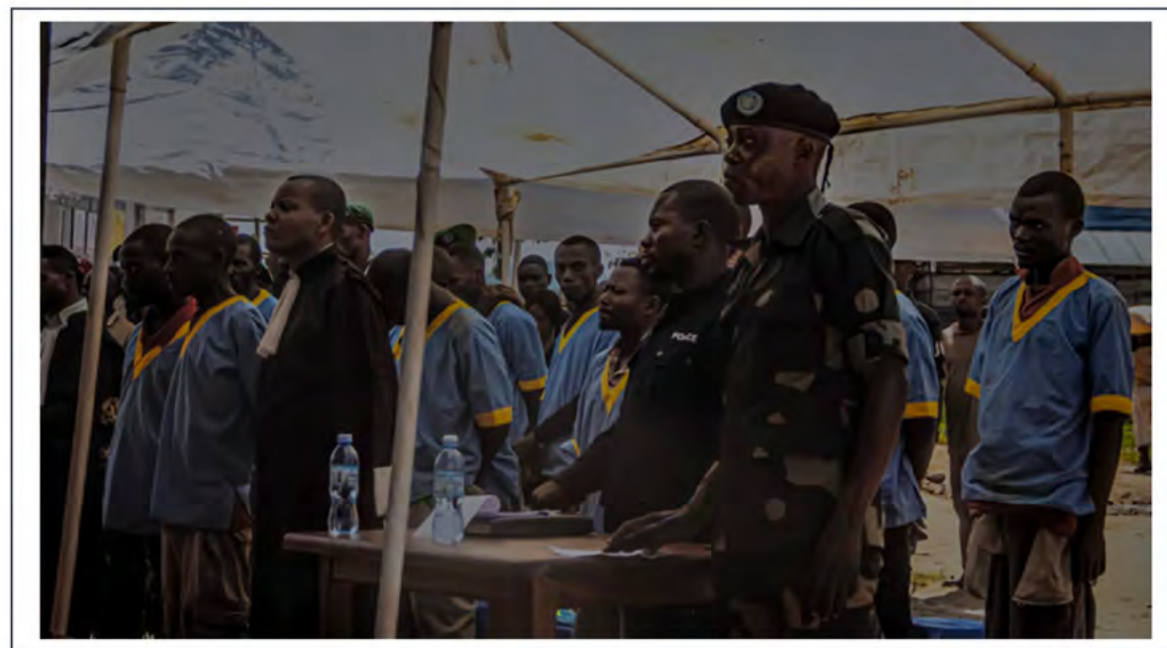
SOFEPADI fournit également les médicaments et les vaccins nécessaires en fonction des besoins de chaque victime.

De plus, l'organisation mène des campagnes de soins à travers une clinique mobile pour les personnes vulnérables dans les villages, offrant des soins pour les infections sexuellement transmissibles (IST) et des services de planning familial.

PRISE EN CHARGE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

L'organisation prend en charge les frais juridiques liés aux procédures judiciaires et organise des audiences foraines dans les villages où les infractions ont été commises, en prenant en charge les frais de séjour des victimes et des témoins. SOFEPADI assure également le suivi des procès, la gestion des dossiers et les contacts avec les tribunaux.

L'organisation forme et renforce les capacités des groupes de victimes sur la législation et les droits des femmes, et documente les violations graves des droits des femmes, telles que les mariages forcés et les violences domestiques. SOFEPADI apporte également un soutien à l'exécution des jugements et favorise la mise en place d'un cadre de concertation.





RÉINSERTION SCOLAIRE

SOFEPADI garantit la scolarisation des enfants nés de viols ou victimes de viols. Les victimes bénéficient d'un suivi psychologique actif et continu, et des rencontres sont organisées avec les parents et les membres de la famille pour évaluer leur situation et favoriser leur intégration.

Si nécessaire, un suivi à domicile est effectué pour faciliter leur rétablissement.

RÉINSERTION ÉCONOMIQUE

Pour favoriser la réinsertion économique des victimes, SOFEPADI met en place des Centres d'Apprentissage de Métiers (CAM) équipés pour dispenser une formation professionnelle de qualité. Certaines victimes apprennent un métier, tandis que d'autres se lancent dans des activités génératrices de revenus, offrant ainsi des services au sein de leur communauté et s'intégrant socialement.

L'organisation organise des formations en gestion des activités génératrices de revenus et fournit des kits de démarrage pour les activités. SOFEPADI soutient les CAM en prenant en charge les frais de location, la construction des centres, la fourniture de matériel et en offrant des primes aux encadreurs. Des kits de sortie sont fournis pour faciliter l'intégration sociale des survivantes après leur formation. L'organisation assure également le suivi des activités socio-économiques et organise des journées de réflexion entre les victimes.



2. PROMOTION DU GENRE, ÉGALITÉ ET DU LEADERSHIP FÉMININ

Sofepadi œuvre pour la promotion de l'égalité des sexes et du leadership féminin. Nous encourageons les femmes à prendre des rôles de décision et à s'engager activement dans la vie publique, politique et économique. Nous organisons des formations et des programmes de renforcement des compétences pour développer leur potentiel de leadership.



3. PROMOTION DE LA PAIX, ÉDUCATION À LA PAIX ET RÉOLUTION PACIFIQUE CONFLITS

Sofepadi œuvre pour la promotion de l'égalité des sexes et du leadership féminin. Nous encourageons les femmes à prendre des rôles de décision et à s'engager activement dans la vie publique, politique et économique.

Nous organisons des formations et des programmes de renforcement des compétences pour développer leur potentiel de leadership.



4. PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

Sofepadi encourage la participation politique des femmes en les sensibilisant à leurs droits, en les formant aux compétences politiques et en créant des espaces d'inclusion pour leur participation active dans les processus décisionnels et la gouvernance locale.



5. DROIT À LA SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

Nous défendons le droit des femmes à la santé sexuelle et reproductive en fournissant des informations, des services de santé adaptés et en promouvant l'accès aux soins de santé maternelle et infantile de qualité.



6. DROIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Sofepadi travaille pour garantir l'égalité des chances économiques des femmes en favorisant l'autonomisation économique, la formation professionnelle, l'accès aux ressources et aux opportunités économiques, ainsi que la lutte contre les discriminations sur le lieu de travail.



7. SENSIBILISATION SUR LES LOIS ET DISPOSITIONS LÉGALES PROTÉGEANT LES FEMMES

Nous menons des campagnes de sensibilisation pour informer les communautés sur les lois et les dispositions légales qui protègent les droits des femmes. Nous encourageons également le respect de ces lois et travaillons à éliminer les pratiques discriminatoires et les stéréotypes de genre.



8. PLAIDOYERS EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES

Sofepadi mène des actions de plaidoyer pour défendre les droits des femmes, en collaborant avec les décideurs politiques, les institutions nationales et internationales, et les organisations de la société civile. Nous cherchons à influencer les politiques et les pratiques en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.



ZONES D'INTERVENTION



**SOFEPADI OPÈRE
DANS 10 PROVINCES
EN RDC, NOTAMMENT
LES PROVINCES DU**

- **NORD-KIVU,**
- **ITURI,**
- **TSHOPO,**
- **KINSHASA,**
- **HAUT KATANGA,**
- **HAUT UÉLÉ,**
- **MAINDOMBE**
- **KONGO CENTRAL,**
- **TANGANYIKA,**
- **KASAI.**



Nos Rapports

Rejoignez-nous dans notre mission pour l'autonomisation des femmes, la justice de genre et la construction d'une paix durable en RDC. Ensemble, nous pouvons faire la différence !



74, Colonel Ebeya, Gombe, Kinshasa, DRC
40, la Frontière, Katindo, Goma, DRC
22, Mbene, Kalinda, Beni, Nord Kivu, DRC
8, Mputu, Bangoko, Bunia, Ituri, DRC



SOFEPADI

*Solidarité Féminine pour la paix et
le Développement intégral*



E-mail : contact@sofepadirdc.org

Site web : www.sofepadirdc.org